



FAÉCUM

AVIS ÉLECTORAL Postes électifs à combler pour 2026-2027

Chaque année, la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) renouvelle son bureau exécutif, son conseil d'administration ainsi que sa présidence d'assemblée pour les séances du conseil central. Au moment de l'envoi de cet avis électoral, le poste de vice-présidence du conseil central, deux postes au sein du bureau exécutif, deux postes au sein du conseil d'administration sont vacants. Le présent document constitue l'avis de motion officiel ainsi que l'avis d'ouverture de la période de mise en candidature afin de pourvoir les postes électifs vacants pour le mandat 2026-2027.

Les postes en élection sont les suivants :

Deux (2) postes du bureau exécutif

Coordination aux affaires académiques
Coordination aux affaires externes

Deux (2) postes du conseil d'administration

Un (1) pour une personne candidate inscrite aux cycles supérieurs
Un (1) pour une personne candidate inscrite au premier cycle ou aux cycles supérieurs

Un (1) poste au conseil central

Vice-présidence du conseil central

Conditions d'éligibilité pour le bureau exécutif et le conseil d'administration :

- Être membre de la FAÉCUM ;
- Ne pas être une personne employée de façon permanente par la FAÉCUM ;

Une personne qui désire se porter candidate au sein du **bureau exécutif** doit, avant l'ouverture du congrès :

- Avoir obtenu l'appui de son association étudiante – si celle-ci est membre de la FAÉCUM – ou de trois (3) associations étudiantes membres de la FAÉCUM – si son association étudiante n'est pas membre de la FAÉCUM ou si l'association étudiante ne signe pas la lettre d'appui ;
- Avoir visité au moins neuf (9) associations étudiantes membres de la FAÉCUM, obtenir de chacune une lettre de visite et les remettre à la personne qui occupe actuellement le poste de coordination aux affaires administratives et au développement.

Note : Un maximum de deux (2) personnes provenant de la même association étudiante peuvent siéger sur le bureau exécutif de la FAÉCUM. Ainsi, une personne candidate ne peut pas se présenter au bureau exécutif si au moins deux (2) personnes élues au sein du bureau exécutif proviennent de l'association

étudiante dont elle est membre.

Une personne qui désire se porter candidate à un poste au sein du conseil d'administration doit, avant l'ouverture du congrès :

- Avoir obtenu l'appui de son association étudiante – si celle-ci est membre de la FAÉCUM – ou de trois (3) associations étudiantes membres de la FAÉCUM – si son association étudiante n'est pas membre de la FAÉCUM ou si cette dernière ne signe pas la lettre d'appui ;
- Avoir visité au moins neuf (9) associations étudiantes membres de la FAÉCUM, obtenir de chacune une lettre de visite et les remettre à la personne à la coordination aux affaires administratives et au développement.

Note : Une seule candidature par association étudiante membre sera retenue pour l'ensemble des postes électifs à combler au sein du conseil d'administration de la FAÉCUM. Dans le cas où, lors d'élections annuelles, plus d'une (1) personne membre d'une même association sont candidates au conseil d'administration, le congrès procédant aux élections doit, avant de procéder aux élections en bonne et due forme, élire la personne candidate membre de l'association qui pourra demeurer candidate lors de l'élection.

Une personne désirant se porter candidate au poste de vice-présidence d'assemblée pour les séances du conseil central et qui respecte les règles énoncées dans le *Règlement concernant les élections* doit se présenter devant le congrès de la FAÉCUM pour défendre sa candidature.

Dossier de candidature

Les personnes candidates doivent transmettre leur dossier de candidature à la coordination aux affaires administratives et au développement, à ad@faecum.qc.ca, avant le **21 avril 2026 à 17h**.

Ce dossier est constitué :

- D'une lettre de motivation, d'un **maximum de 300 mots**, qui sera rendue publique ;
- D'une preuve d'adhésion à la FAÉCUM ;
- D'une plateforme électorale, qui sera rendue publique.

Plateforme électorale

Les personnes candidates se présentant à un poste sur le bureau exécutif doivent remettre une plateforme électorale. La plateforme électorale est souvent organisée selon les orientations de travail du poste convoité. Ce document peut également contenir les buts désirant être atteints, les moyens désirant être utilisés ainsi que toute autre information pertinente. Le contenu des plateformes électorales est habituellement au centre des discussions lors des entrevues avec les différentes associations étudiantes. Les plateformes électorales doivent être envoyées à la personne élue à la coordination aux affaires administratives et au développement (ad@faecum.qc.ca) avant le **21 avril 2026, 17h**. Celles-ci seront transmises aux associations étudiantes au plus tard le **22 avril 2026**.

Comité électoral témoin de la FAÉCUM

Le comité électoral témoin de la FAÉCUM, composé de personnes étudiantes, a comme fonction de superviser et soutenir le processus d'élection afin d'améliorer la recherche de candidatures et d'assurer que l'ensemble des personnes candidates bénéficient du même niveau de support pour préparer leur candidature.

Si vous désirez prendre contact avec des membres du comité afin d'en apprendre davantage sur les postes électifs et le processus électoral, veuillez contacter le comité, par courriel à elections.faecum@gmail.com. Contacter le comité n'équivaut pas à une mise en candidature et ne vous engage en rien à présenter une candidature par la suite.

Moment des élections

Les élections auront lieu lors de la 68^e séance du congrès général extraordinaire de la FAÉCUM, le 28 avril 2026, qui se déroulera au pavillon 3200 Jean-Brillant. L'ensemble des personnes candidates aux postes électifs à combler pour l'année 2026-2027 doivent y être présentes. Le moment précis du scrutin leur sera communiqué ultérieurement.

Pour de plus amples informations

Consultez le *Règlement concernant les élections*, ou contactez la coordination aux affaires administratives et au développement, par courriel à ad@faecum.qc.ca.